

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 mars 2020

Le Président ouvre la séance à 20 heures 30

Absent : 0

Présents : 11.

Le secrétaire de séance est nommé : Arnaud Marignac.

1° - Approbation du compte rendu du Conseil du 21 février 2020.

2° - Assainissement

2.1. - Candas-Marzials : Avenant n°2.

Suite à des travaux supplémentaires pour aménager le chemin de la Bessière à Candas qui mène à la STEP de Candas, essentiellement :

- réalisation d'un mur en agglos à bancher
- réalisation de fossés triangulaires
- amélioration du coupe eaux existant

Après en avoir délibéré le conseil (Monsieur Christian Boudes ne participant pas au débat), à l'unanimité, décide d'intégrer ces travaux supplémentaires qui s'élèvent à 12 318.00 € HT, aux dépenses du lot n° 1, dont l'incidence financière est de 0,78 % par rapport au marché initial qui est donc de 412 950,15 € HT.

2.2. – STEP Montjoux : bilan des 24 heures

Des devis seront demandés à différentes entreprises pour effectuer le bilan des 24 heures de la Station de Montjoux (visite de l'installation, analyse des rejets, suivi du système d'assainissement....)

A près en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, approuve.

2.3. – Renouvellement de la convention avec Aveyron-Ingénierie.

Pour améliorer la gestion des systèmes d'assainissement des quatre villages de la commune, Aveyron Ingénierie nous demande de renouveler la convention de diagnostic et de suivi des systèmes d'assainissement.

Cette prestation comprend la visite des installations débouchant sur des préconisations d'amélioration de gestion des divers ouvrages

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil est favorable à la signature de cette convention pour un an renouvelable deux fois par tacite reconduction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le maire, Jean FROMENT